

République Française

Département de l'Aube



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUIN 2024

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
22	14	14 + 8

Date de convocation

5 juin 2024

Date d'affichage

5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : **Christine ROBILLARD**, **Marie-Laure HRVOJ**, **Pascal GENET**, **Laurence FOURNIER**, **Jean-Yves BRUNEAU**, **Géraldine PÉRÉE**, **Liliane VOYARD**, **Denis PHILIPPE**, **Annie SALAMI**, **Laurent JÉROME**, **Urbain VELUT**, **Anne-Josèphe CHARLOT** et **Julien SEYSSEL**.

Représentées : **Robert BESANÇON** représenté par **Laurent JEROME**, **Marcel CHRISTEL** représenté par **Christine ROBILLARD**, **Valérie PELLERIN** représentée par **Géraldine PEREE**, **Véronique STOLTZ** représentée par **Nicolas MENNETRIER**, **Sophie MENZIN** représentée **Laurence FOURNIER**, **Vincent BLANCHOT** représenté par **Urbain VELUT**, **Bruno LÉOTIER** représenté par **Marie-Laure HRVOJ**, **Yohan MULLER** représenté par **Julien SEYSSEL**.

Laurent JEROME a été nommé secrétaire de séance.

Stéphanie KUSTERMAN, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Voirie de Montherlant et tourne à gauche : choix du candidat

N° de délibération : 20240630

Madame HRVOJ expose :

La commune a lancé une consultation en vue de réaliser les travaux de la rue de Montherlant pour assurer la desserte d'un lotissement réalisé par Troyes Aube Habitat et la sécurisation du tourne à gauche (intersection entre la rue de Montherlant et la rue Général de Gaulle). Le démarrage des travaux est prévu le 22 juillet 2024 pour se terminer au plus tard le 15 novembre 2024.

Ces travaux ont été estimés comme suit :

- Lot unique : Voirie, Eaux pluviales : 352 667,53 € HT

Une seule entreprise a répondu à cette consultation. Il s'agit de la société Colas, celle-ci a proposé une variante.

Offre de base : 369 439,70 € HT

Variante libre : 348 747,50 € HT

Cette variante apporte une moins-value économique et un intérêt environnemental avec la préservation des ressources naturelles et diminution des rejets de CO2 dans l'atmosphère. Une négociation a été demandée au maître d'œuvre.

Copie pour impression

Réception au contrôle de légalité le 12/06/2024 à 18h31

Référence de l'AR : 010-211003389-20240610-DCM20240630-DE

Affiché le 12/06/2024 ; Certifié exécutoire le 12/06/2024

Après négociation, la commission MAPA (marché à procédure adaptée), réuni le 3 juin 2024, propose de retenir la variante pour un montant de 348 747,50 € HT avec une étude complémentaire réalisée par le bureau d'étude GINGER pour un montant de 1150 € HT afin de donner un avis technique sur la structure de la chaussée émise en variante soit un montant total de 349 897,50 € HT.

Le conseil, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

ATTRIBUE le marché à l'entreprise COLAS Est – 1 rue Colonel Pierre Avia – CS81755 – 75730 PARIS CEDEX

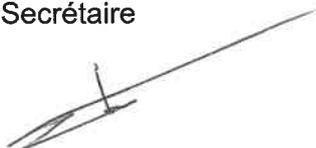
RETIENT la variante libre d'un montant de 348 747,50 €HT

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces du marché et tout avenant rendu nécessaire au cours de l'exécution du marché.

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participants
14	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Laurent JEROME
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

